

PROGRAMME DE FORMATION

CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

Public concerné : Tout public satisfaisant aux exigences des conditions d'accès à la formation

Prérequis : Entretien de positionnement

Objectifs :

- Acquérir les compétences pour accompagner l'enfant dans son développement et assurer sa sécurité physique et affective au quotidien
- Acquérir les compétences pour assurer et proposer des activités adaptées aux besoins et aux capacités de l'enfant
- Permettre à l'apprenant d'adopter une posture professionnelle adaptée au contexte d'intervention
- Travailler en lien avec les différents partenaires dans une démarche d'accompagnement

Durée de l'action :

Minimum 10 mois – 490h de formation théorique et 14 semaines de stage – possibilité d'adapter la durée au regard du dispositif.

Pour les personnes ne bénéficiant pas de dispense, des contenus relatifs à l'enseignement général s'ajoutent aux contenus professionnels (soit 210h théoriques)

Lieu de l'action :

HETIS Nice – accessible aux personnes en situation de handicap

Encadrement :

L'équipe qui accompagne les étudiants se structure autour d'un Chef de Département et de 5 cadres pédagogiques. Chacun d'entre eux est référent d'un domaine de formation. Par ailleurs, des vacataires spécialistes de certaines thématiques ou professionnels du champ de la petite enfance interviennent au sein de la formation.

Un partenariat est construit avec les représentants des sites qualifiants autour de rencontres régulières. Celui-ci permet de sécuriser le parcours de l'étudiant en articulant l'ensemble des modalités relatives à l'alternance (centre de formation/lieu de stage).

Moyens pédagogiques :

HETIS dispose d'un peu plus de 20 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 60 personnes.

La plupart des salles sont équipées de matériel vidéo (télévision et lecteur DVD) et bénéficie de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 10 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Les stagiaires peuvent profiter d'un Centre de documentation qui propose environ 5000 ouvrages, 60 abonnements réguliers et 1500 mémoires référencés puis une vidéothèque. Tous les stagiaires peuvent bénéficier d'une aide à la recherche documentaire notamment à partir de notre fond documentaire. De cet espace, ils ont également un accès illimité à internet, des postes informatiques et la possibilité de réaliser des impressions.

Méthode pédagogique :

Le projet de l'institut est axé sur la pédagogie active et s'appuie sur divers outils pédagogiques comme :

- l'exposé
- le cours magistral
- l'élaboration au sein d'un petit groupe
- l'accompagnement individualisé
- l'image (fixe ou animée)

Contenu :

Bloc 1 : Accompagner le développement du jeune enfant

Bloc 2 : Exercer son activité en accueil collectif

Bloc 3 Exercer son activité en accueil individuel

Enseignements généraux :

- Français
- Histoire-géographie – enseignement civique
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques

Remarque : Les dispenses d'enseignement général concernent tout candidat titulaire d'un CAP, d'un BEP ou d'un diplôme de niveau 4 (Baccalauréat ou équivalent).

Modalités d'évaluation :

- Positionnement à l'entrée en formation
- Evaluation intermédiaire
- Contrôle continu
- Certification

L'épreuve professionnelle 1 : Accompagner le développement du jeune enfant

Coefficient 7 (dont 1 pour la prévention santé environnement).

Oral de 25 minutes : 10 minutes de présentation et 15 minutes d'entretien avec le jury. Le candidat doit s'appuyer sur les fiches techniques qu'il aura réalisées en lien avec ces périodes des stages en structure d'accueil d'enfant de 0 à 3 ans. Il y a deux fiches techniques à réaliser :

- **Un soin du quotidien**
- **Accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages**

L'épreuve professionnelle 2 : exercer son activité en accueil collectif

Coefficient 4

Epreuve écrite d'une durée de 1h30. Elle consiste en une série de question auxquelles le candidat doit répondre.

L'épreuve professionnelle 3 : exercer son activité en accueil individuel

Coefficient 4

Epreuve orale d'une durée de 25 minutes. Le candidat présente un projet d'accueil élaboré à partir d'un ensemble documentaire. Les candidats disposent de 1h30 de préparation.

EG1 : une épreuve écrite de français de 2h + une épreuve orale d'histoire-géographie de 15 mn

Cette épreuve permet d'apprécier votre capacité d'analyse des textes, vos qualités d'argumentation, d'expression et de communication.

EG2 : une épreuve écrite de 2h en mathématiques et sciences physiques

Cette épreuve évalue votre aptitude à mobiliser vos savoirs et vos compétences dans des situations

professionnelles. Elle permet également de vérifier votre aptitude à résoudre correctement un problème et à justifier les résultats obtenus.

L'évaluation des compétences acquises par les stagiaires est ainsi effectuée tout au long de leur parcours de formation par le centre de formation (contrôle continu) et lors d'épreuves finales (écrites et orales) selon le domaine de compétences concerné et conformément au référentiel de certification.

Les étudiants doivent valider l'ensemble des blocs afin d'obtenir le certificat, délivré par le Rectorat.

En cas de validation partielle, l'étudiant conserve le bénéfice des blocs validés et peut représenter l'année suivante les blocs manquants.

Sanction : Certificat d'aptitude professionnelle Accompagnant Educatif Petite enfance

Coût :

12 euros de l'heure par stagiaire. L'entretien de positionnement déterminera le nombre d'heures de formation.